

Le Responsable Arbitre du Calvados

Aux

Présidents de Clubs  
Responsables jeunes

# POURQUOI DEVENIR ARBITRE ?



IL EST IMPORTANT DE DONNER AUX JEUNES LES MOYENS DE PARTICIPER À TOUS LES ASPECTS DE NOTRE SPORT.  
IL EXISTE CERTAINEMENT DANS VOTRE CLUB UN JEUNE INTÉRESSÉ, À VOUS DE SUSCITER DES VOCATIONS.

## DEVENIR ARBITRE ???

Un besoin pour le fonctionnement des concours organisés par la fédération.  
Sans arbitre, pas de reconnaissance, donc pas de possibilité pour nos archers de s'illustrer.

A partir du 1<sup>er</sup> septembre 2009 les clubs désirant organiser une Compétition officielle (sélective ou qualificative pour un Championnat de France) devront obligatoirement avoir un arbitre fédéral en activité\* dans Leur club ou compagnie.

\* un arbitre en activité est un arbitre qui à fait au moins 1 arbitrage l'année sportive précédente et le recyclage.

### L'arbitre est le garant du respect des règles.

Sans règles, plus aucune reconnaissance pour notre sport au niveau international.  
L'arbitre est aussi le "patron" sur un concours, celui qui devra prendre les Décisions, faire les choix, pour que le problème devienne solution, et que L'archer venu pour un résultat ou pour son plaisir y trouve son compte.

L'arbitrage c'est aussi la passion du sport.

D'autre sports on trouvé un slogan, applicable également au tir à l'arc:

« Nous n'avons pas la même tenue mais nous avons la même passion »

Cette passion est essentielle pour la pérennisation de notre sport.

L'arbitre n'est pas quelqu'un qui sanctionne, mais qui explique les règlements et cherche les solutions pour l'archer.

Il est également source de conseil.

### Il manque actuellement en France 320 Arbitres de Tir à l'arc

Aujourd'hui la fédération à une volonté d'aider les arbitres, avec la mise en place d'une véritable filière de formation.

- ° Améliorer la qualité de l'arbitrage.
- ° Améliorer la valeur des concours.
- ° Donner à l'arbitre un véritable statut, une vraie reconnaissance.

C'est aussi pour cela que nous avons besoin de jeunes!

**Plusieurs formules s'ouvrent à vous:**

## **Arbitre Fédéral**

Un archer qui veut devenir arbitre fédéral doit être titulaire de la licence FFTA depuis au moins 2 ans.

### **•Conditions:**

- Avoir une licence FFTA en cours de validité
- Avoir 18 ans le jour de l'examen écrit
- Ne pas avoir subi de sanction fédérale dans les 5 années précédentes.
- Faire acte de candidature au PCRA

### **•Formation**

- Formation sur 2 ans
- Assurée par commission Régionale
- Validation des modules de base : I ; II ; III ; IV ; et V
- Validation d'une ou de plusieurs options
- Validation de stages (théoriques et pratiques) sur la gestion et L'organisation d'une compétition.

### **•Prérogatives**

- L'arbitre fédéral peut arbitrer toutes les compétitions inscrites au calendrier officiel dans l'option choisie.
- Il peut être président d'une commission des arbitres d'une compétition régionale.
- Il peut, après avoir suivi une formation assurée par la CNA, accéder à la présidence de la commission des arbitres de compétitions de niveau national.

## Arbitre Assistant

### •Conditions:

- Avoir une licence FFTA en cours de validité
- Ne pas avoir subi de sanction fédérale dans les 5 années précédentes.
- Avoir 17 ans le jour de l'examen écrit
- Faire acte de candidature au PCRA

### •Formation

- Formation sur 1 ou 2 ans
- Assurée par commission Régionale
- Validation de 5 modules de base
- Validation de stages (théoriques et pratiques).

### •Prérogatives

- Il peut exercer les fonctions de directeur des tirs. (FITA, Salle, Fédéral)
- Il peut être chronométreur en Tir nature et en Tir 3D
- Il peut intervenir pour juger la valeur d'une flèche (Il prêtera serment à la fin de sa formation).
- Il ne peut pas avoir la responsabilité d'une compétition.

## Arbitre jeunes

### •Conditions:

Vous avez entre 14 et 17 ans.

Vous pouvez bénéficier d'une formation à l'arbitrage conduisant au titre de jeune arbitre (dans un premier temps, option salle, et extérieur).

### •Formation

Formation dans la ligue sous la responsabilité d'un arbitre formateur (base de travail **manuel du jeune arbitre**).

A l'issue de la formation, le candidat jeune arbitre doit satisfaire à un examen qui consiste en une épreuve écrite ou oral, puis une épreuve pratique dont le support est fourni par une compétition "jeunes" (passage de flèches par exemple).

Jugé apte à devenir arbitre, une carte d'arbitre et un macaron jeune arbitre seront officiellement délivrés.

### •Prérogatives

- Il est apte à arbitrer les concours "spécial jeunes" et les épreuves de passage de plumes et de flèches.
- Peut devenir candidat arbitre fédéral à partir de 16 ans
- Peut devenir arbitre assistant à partir de 17 ans
- Peut devenir arbitre fédéral à partir de 18 ans

Le jeune arbitre, outre les prestations liées à sa fonction pourra dès 16 ans participer à l'arbitrage de compétitions officielles de la fédération, au titre de **candidat arbitre fédéral**. Il pourra prétendre au titre d'arbitre assistant dès l'âge de 17 ans dans les mêmes conditions que les adultes.

## La Formation

La formation est organisée par le comité départemental et effectuée sous le contrôle d'un des formateurs arbitres.

Le tronc commun permet de passer l'examen d'arbitre assistant, couplé à une option il permet de passer l'examen d'arbitre fédéral.

### Les Options

**Option Fita : Modules VI ; VII ; VIII**

**Option Beursault : Modules VIII ; XV**

**Option Campagne : Modules : IX ; X ; XI**

**Option Nature : Modules : XIII ; XIV**

### Obligation du candidat

- Présence obligatoire à tous rendez vous (formation, épreuves, réunions, stage ...)
- Avoir participé aux concours dans chaque discipline.
- Porter le badge de 'arbitre en formation' sur les concours.
- Avoir une tenue correcte (ne pas porter une tenue de club)
- Remplir le rapport d'arbitre à chaque concours effectué et le faire parvenir au PCRA.

La tenue sur les concours est en harmonie avec la discipline pratiquée (parcours 3D), sur les autres concours la tenue officielle n'est pas obligatoire, mais doit être correcte (pantalon, chemise ou chemisette ou T-shirt sans marque distinctive de club).

Le candidat est suivi tout au long de sa formation par un arbitre formateur. Il doit suivre sa formation, passer un examen et prêter serment dans la ligue dans laquelle il détient sa licence fédéral.

- FFTA : Fédération Française de Tir à l'arc.
- FITA : Fédération Internationale de Tir à l'Arc.
- EMAU : Union Européenne et Méditerranéenne de Tir à l'Arc
- CNOSF : Comité national Olympique et Sportif Français.
- CD : Comté départemental (CD 14 Calvados).
- CNA : Commission nationale des arbitres
- PCRA : Président de la commission régionale des arbitres

## •Qui contacter en Normandie ?

### •Le PCRA

•Denis BONFARDIN

Tél.: 02.33.38.41.77

Fax: 02.33.38.19.33

Port.: 06.72.13.70.43

Mail: [denis.bonfardin@wanadoo.fr](mailto:denis.bonfardin@wanadoo.fr)

[denis.bonfardin@tiralarc-normandie.asso.fr](mailto:denis.bonfardin@tiralarc-normandie.asso.fr)

### •Les Formateurs

• hermann LEROY (Responsable formation Calvados)

•Tél. 02 31 26 01 26 / 06 25 90 55 36

•[leroy.hermann@orange.fr](mailto:leroy.hermann@orange.fr)

Formulaire d'inscription pour la formation d'arbitre (à faire parvenir à l'arbitre responsable de la formation des arbitres du calvados pour le 15 septembre)

## **LIGUE DE NORMANDIE DE TIR A L'ARC**

Commission Régionale des Arbitres

### **Candidature**

**ARBITRE ASSISTANT**

**ARBITRE FEDERAL A OPTION (S)**

NOM:

Prénom:

Adresse:

Date de naissance:

Lieu de naissance:

Tel:

Port:

Fax:

E-mail:

Club:

Licence - n°:

1° Année de licence:

<b>OPTION (S)</b>	<b>A</b>	<b>FITA FEDERAL SALLE</b>
	<b>B</b>	<b>FEDERAL BEURSAULT</b>
	<b>C</b>	<b>CAMPAGNE</b>
	<b>D</b>	<b>NATURE – 3 D</b>

**TENUE et TEE-SHIRT - Taille : S M L XL XXL XXXL**